

(N° 101.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 31 MARS 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande du sieur *Jean-Baptiste Dens*, brigadier des Douanes, à Beaumont (Hainaut).

(Voir le N° 174 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Middelbourg, Zélande, d'un père originaire de la même ville et d'une mère Belge; quelques jours après sa naissance, il fut conduit à Anvers et n'a jamais cessé depuis d'habiter la Belgique; ayant satisfait aux lois de la conscription militaire, il est entré dans les douanes où, après plus de 27 ans de service, il occupe le grade de brigadier dans cette administration, à la résidence de Beaumont.

Les autorités ont émis un avis favorable à sa demande qui a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 44 suffrages contre 4.

Le Comte D'ANDELOT.